

Note 40 Événement postérieur à la clôture

Il n'est survenu, depuis le 31 décembre 2010 et jusqu'au 8 février 2011, date d'examen des comptes par le Conseil de Surveillance, aucun événement susceptible d'influer de manière significative sur les décisions économiques prises sur la base des présents états financiers, à l'exception des opérations suivantes :

- ◆ le 20 janvier 2011, le Groupe a abondé ses deux émissions obligataires d'octobre 2010. Ainsi, l'émission obligataire à maturité octobre 2013 a été augmentée de 350 millions d'euros et celle à maturité octobre 2016 de 150 millions d'euros. Les rendements offerts sont respectivement inférieurs de l'ordre de 40 et 30 points de base par rapport aux rendements de l'émission initiale ;
- ◆ lors de sa séance du 2 février 2011, le Directoire a pris la décision de rembourser intégralement en deux tranches de 1 milliard chacune, le solde de 2 milliards d'euros en capital restant dû sur l'emprunt d'État accordé en mars 2009. Les remboursements interviendront

respectivement au 25 février et au 26 avril 2011. L'amortissement anticipé du capital permettra de dégager en 2011 un produit financier de l'ordre de 70 millions d'euros ;

- ◆ le 2 février 2011, les groupes BMW et PSA Peugeot Citroën ont annoncé la signature d'un contrat pour la création d'une société commune à 50-50 dénommée BMW Peugeot Citroën Electrification. Cette *joint-venture* se concentrera sur le développement et la fabrication de composants pour les véhicules hybrides ainsi que sur les logiciels destinés au fonctionnement des systèmes hybrides. Le développement, la production et/ou les achats en commun de ces composants assureront ainsi des économies d'échelle pour les deux groupes. Le démarrage des opérations est prévu pour le second trimestre 2011, sous réserve de l'approbation par les autorités de la concurrence compétentes. Les nouveaux composants hybrides issus de cette coopération équiperont les véhicules des deux partenaires à partir de 2014.

Note 41 Honoraires des Commissaires aux Comptes

(en millions d'euros)	PricewaterhouseCoopers		Mazars		Ernst & Young (Faurecia)	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
• Émetteur	0,4	0,5	0,2	0,2	-	-
• Filiales intégrées globalement	8,4	7,2	2,5	2,5	3,6	3,2
<i>dont France</i>	4,8	3,8	1,4	1,6	0,3	0,9
<i>dont Étranger</i>	3,6	3,4	1,1	0,9	3,3	2,3
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de Commissaire aux Comptes						
• Émetteur	-	-	-	-	-	-
• Filiales intégrées globalement	0,3	0,4	-	-	0,2	-
<i>dont France</i>	0,0	0,2	-	-	0,2	-
<i>dont Étranger</i>	0,3	0,2	-	-	-	-
Sous total	9,1	8,1	2,7	2,7	3,8	3,2
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridiques, fiscales, sociales	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-
	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
TOTAL	9,1	8,1	2,7	2,7	3,8	3,2
Dont Faurecia	2,7	1,6	-	-	3,8	3,2
Hors Faurecia	6,4	6,5	2,7	2,7	-	-

Les auditeurs du groupe PSA Peugeot Citroën sont PricewaterhouseCoopers et Mazars. Le groupe Faurecia dispose de ses propres auditeurs, qui sont PricewaterhouseCoopers et Ernst & Young.